

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2022

Compte-rendu succinct

Le Conseil Municipal convoqué le 8 février 2022, s'est réuni publiquement le 14 février 2022 à 17 heures 00, à la salle des fêtes de Bourg-en-Bresse, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Maire.

Présents :

Jean-François DEBAT, Isabelle MAISTRE, Sylviane CHENE, Christophe NIOGRET, Nadia OULED SALEM, Fabrice CANET, Françoise COURTINE, Andy NKUNDIKIJE, Claudie SAINT ANDRE, Charline LIOTIER, Sébastien GUERAUD, Michel FONTAINE, Martine DESBENOIT, Christian BURTIN, Claude MARQUIS, Françoise PRUDENT, Catherine NOURRY à partir de la n°2, Thierry MOIROUX, Patricia MEDEVELLE à partir de la n°2, Béatrice MORIN, Yvonne GAHWA, Bénédicte CERTAIN-BRESSON, Sara TAROUAT-BOUTRY, Nathalie MARIADASSOU, Jean-Luc ROUX, Raphaël DURET, Alexa CORTINOVIS, Benoît FEUVRIER, Jessie MALLET, Suaip ZINKAL, Baptiste DAUJAT, Christophe COQUELET, Aurane REIHANIAN à partir de la n°2, Michaël RUIZ, Vital MATRAS

Excusés ayant donné procuration :

Thierry DOSCH à Jean-François DEBAT, Benjamin ZIZIEMSKY à Fabrice CANET, Gérard LORA TONET à Martine DESBENOIT, Anne FORESTIER à Yvonne GAHWA, Ouadie MEHDI à Béatrice MORIN, Marie-Jo BARDET à partir de la n°2 à Aurane REIHANIAN, Agnès BLOISE à Christophe COQUELET, Jérôme BUISSON à Vital MATRAS

Absents :

Patricia MEDEVELLE à la n°1
Catherine NOURRY à la n°1
Marie-Jo BARDET à la n°1
Aurane REHANIAN à la n°1

Monsieur le Maire ouvre la séance. Il rend hommage à la mémoire de M. Philippe BERNIGAUD, Adjoint aux Sports de 2001 à 2008, décédé le 30 Décembre 2021. Il salue particulièrement la force dont il a fait preuve face à son handicap.

Il annonce ensuite que sera abordée en fin de séance la question écrite déposée par le groupe Vision Bourg. Puis il soumet à l'assemblée le compte rendu de la séance publique du 20 Décembre 2021 qui est adopté.

Se prononçant ensuite sur les diverses questions inscrites à l'ordre du jour, le Conseil Municipal, après avoir désigné Madame Jessie MALLET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :

N° 2022.02.01 - Règlement de voirie - Modification (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A L'UNANIMITE des votants (39 voix)

APPROUVE les modifications apportées à l'article 5.2, et à l'article 4.3 de l'Annexe 1 – Remblayage et réfections des tranchées.

Ces documents sont annexés à la délibération.

N° 2022.02.02 - Protocole foncier entre le Département de l'Ain et la Commune de Bourg-en-Bresse - Echange secteurs Madeleine-Pont de Lyon Pôle Amédée Mercier -Peloux (Rapporteur : Madame Claudie SAINT ANDRE)

Après interventions de MM Coquelet, Ruiz, le Maire

A L'UNANIMITE des votants (38 voix), 5 abstentions (Mmes BARDET, BLOISE, MM COQUELET REIHANIAN, RUIZ)

Sur le secteur de la Madeleine :

DECIDE de vendre au Département de l'Ain :

Deux emprises de terrain respectivement d'environ 246 m² et de 110 m² à prendre sur la parcelle AM n° 323, une emprise partiellement bâtie d'environ 1280 m² se répartissant en 1 172 m² à prendre sur la parcelle AM n°326, et une emprise bâtie d'environ 108 m² à prendre sur la parcelle AM n°327, le tout cédé moyennant le prix de 63 765 euros.

DECIDE d'acquérir du Département de l'Ain :

Un terrain d'environ 417 m² à prendre sur la parcelle AM n° 325 et une emprise de terrain d'environ 12 m² à prendre sur la parcelle AM n°319, le tout cédé moyennant le prix de 23 595 euros.

DECIDE de la suppression de deux servitudes de passage à usage piéton au profit du Département pour desservir les bâtiments Sainte-Thérèse et Saint-Antoine et le bâtiment Saint-Raphaël.

DECIDE concernant la pose de clôtures entre les biens cédés que :

- la clôture en partie Ouest entre le parc et la propriété du Département est à charge de la Ville ; les deux portillons et le portail coulissant prévus sur cette clôture sont supprimés,
- la clôture délimitant les emprises foncières des immeubles Sainte-Thérèse et Saint-Antoine sera réalisée aux frais et charge du Département en limite privative de sa propriété.

PRECISE que ces différentes clôtures seront posées respectivement par le Département et la Commune pour 2023 au plus tard, et de manière concertée pour arrêter les caractéristiques techniques.

Sur le secteur de Pont de Lyon et de l'INSPE :

DECIDE d'acquérir du Département de l'Ain :

Une emprise de terrain d'environ 94 m² située rue de l'école Normale à prendre sur la parcelle AM n° 180, un immeuble de bureaux situé 1 boulevard Jules Ferry sur un terrain d'environ 749 m² à prendre sur la parcelle AM n°209, le tout cédé moyennant le prix de 273 0000 euros.

PRECISE que le Département de l'Ain conservera la jouissance à titre gratuit de l'immeuble situé 1 boulevard Ferry jusqu'au relogement des agents en place à intervenir au plus tard en juin 2022. Pendant cette période d'occupation, le Département acquittera les différentes charges relatives aux fluides et assumera la maintenance du bâtiment.

PRECISE que, dans le cadre du réaménagement de la voirie du boulevard Ferry, la Commune s'engage à reconstituer à ses frais, pour un montant estimé à 40 000 euros TTC, un accès véhicules avec portail pour le site propriété du Département situé rue Général Delestraint, afin d'avoir une connexion avec la rue Jules Ferry.

PRECISE que le Département et la Ville définiront conjointement, avec un pilotage du Département, propriétaire de la majorité du tènement, le projet d'aménagement du site de l'ancienne brasserie, selon des modalités à préciser entre eux.

Sur le PAS Amédée Mercier :

DECIDE de modifier les termes du protocole foncier en date du 20 janvier 2020 sur la superficie des locaux à céder au sein du PAS Amédée Mercier et sur les conditions de valorisation.

DECIDE de vendre au Département de l'Ain une partie des lots à usage de bureaux du PAS Amédée Mercier divisé en volumes et situé 57 avenue Amédée Mercier sur les parcelles BE n° 198, 200, 201 et 202, soit :

Les lots n°5 (21 et 22), n° 6 (23 et 24), n° 8 (33 à 35) et une partie du lot n°10 (37 à 40) à usage de partie commune, représentant une superficie totale d'environ 234 m², cédés moyennant le prix de 241 740 euros.

PRECISE que l'état descriptif de division en volumes du PAS Amédée Mercier fera l'objet d'une modification pour intégrer le réagencement de l'ensemble des locaux du Pôle, et notamment la nouvelle répartition des lots entre les lots dits privatifs et les lots à usage de parties communes.

PRECISE que la convention portant création du PAS Amédée Mercier fera l'objet d'une mise à jour pour tenir compte de l'évolution des services et des propriétaires suite au réaménagement des locaux.

Sur le secteur du Peloux :

DECIDE de modifier les termes du protocole foncier en date du 20 janvier 2020 afin d'intégrer une régularisation foncière consistant en l'élargissement de la rue de Montholon au droit des parcelles du Département de l'Ain et par suite d'acquiescer du Département de l'Ain une emprise de terrain d'environ 162 m² à prendre sur les parcelles cadastrées section AI n° 56 et 278 au prix de 8 910 €.

PRECISE que dans l'attente des études à mener pour l'aménagement urbain du site du Peloux :

- La convention de mise à disposition temporaire des terrains du Département pour le parking provisoire du Pôle d'Echanges Multimodal sera renouvelée selon les modalités définies dans le texte annexé ;
- La parcelle AI n°369 d'une superficie de 5 518 m² est destinée à être cédée par la Ville au Département de l'Ain afin qu'il puisse réaliser un parking d'environ 250 places nécessaires à ses agents dès 2023 ;
- Les parcelles AI n°56 , 275 et 278 d'une superficie de 20 362 m² seront cédées par le Département de l'Ain à la Ville (déduction faite de la parcelle de 162 m² environ pour l'alignement de voirie précitée);
- Les ventes précitées donneront lieu à des cessions selon des montants à convenir et feront l'objet d'une délibération ultérieure ;
- A défaut d'intervention d'un accord sur les modalités financières avant la fin 2022, une convention spécifique de mise à disposition par la Ville au Département de la parcelle AI n°369 sera élaborée afin de permettre l'aménagement du parking d'environ 250 places.

DECIDE qu'en application du protocole foncier susvisé, l'échange de biens entre le Département de l'Ain et la Commune de Bourg-en-Bresse relatif aux secteurs Pont de Lyon, Madeleine, PAS Amédée Mercier et concernant l'alignement de voirie rue de Montholon a lieu sans soulte, conformément aux prix des différents tènements échangés et convenus entre les deux collectivités suivant le tableau récapitulatif annexé à la présente délibération, et à l'exception de l'opération globale et ultérieure du secteur du Peloux.

PRECISE que la superficie des parcelles à échanger sera mieux définie par géomètre expert.

DECIDE que l'ensemble des frais de géomètre, ainsi que des frais de notaire relatifs à l'acte d'échange et au modificatif de l'état descriptif de division en volumes du Pôle Amédée Mercier seront répartis à parts égales entre les deux collectivités.

PRECISE qu'une partie des biens échangés sont intégrés au domaine public respectivement de la Commune et du Département, mais que la vente des biens concernés n'est pas précédée d'un déclassement du domaine public en application de l'article L3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer au nom et pour le compte de la commune, la mise à jour de la convention portant création de la maison de services publics du PAS Amédée Mercier et tout document y afférent.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer au nom et pour le compte de la commune, l'état modificatif de division en volumes du PAS Amédée Mercier.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer au nom et pour le compte de la commune, l'acte d'échange notarié à intervenir, ainsi que tout document y afférent.

N° 2022.02.03 - Pont de Lyon - Acquisition d'une emprise de terrain propriété de la SCI FERRY DGP
(Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

Après interventions de MM Ruiz, le Maire

A L'UNANIMITE des votants (42 voix), 1 abstention (M RUIZ)

DECIDE d'acquérir de la SCI FERRY DGP une emprise d'une superficie d'environ 14 m², à détacher de la parcelle cadastrée section AM numéro 268, à Bourg-en-Bresse, moyennant l'euro symbolique.

PRECISE que la Ville prendra en charge les travaux de reconstruction d'un mur au sud-est et de création d'un accès comprenant la pose d'un portail à l'ouest de la parcelle cadastrée section AM numéro 268, qui représente 40 % du coût global TTC des travaux à réaliser, le surplus restant à la charge de la SCI FERRY DGP.

PRECISE que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la Ville.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, l'acte authentique à intervenir et tout document y afférent.

N° 2022.02.04a - Convention GRDF pour la viabilisation du lotissement Domaine du Lac (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A L'UNANIMITE des votants (43 voix)

AUTORISE le Maire, ou l'adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention liant la Ville et GRDF telle que décrite ci-dessous, destinée à l'alimentation en gaz de l'opération « Domaine du Lac ».

La convention précise les points suivants :

- Durée de la convention : elle prendra effet à compter de la signature de la dernière des parties, pour une durée de 5 ans ;
- Promotion de l'usage du gaz : la Ville et GRDF s'engagent chacun en ce qui les concerne à communiquer sur la présence du réseau de gaz au sein de l'opération et à fournir les éléments d'information et techniques nécessaires. À cette fin, la Ville communiquera à GRDF les coordonnées des acquéreurs de lots ;
- Modalités financières : au vu des résultats de l'étude de rentabilité annexée au projet de convention, la prise en charge des travaux, tels que décrits ci-dessous, sera supportée à 100% par GRDF, dans le respect des maxima inscrits dans le canevas technique annexé au projet de convention, et hors travaux de terrassement, cf. point suivant.

GRDF s'engage à prendre à sa charge les coûts mentionnés ci-dessus, à l'exception des coûts relatifs aux travaux de terrassement, y compris matériau meuble mis en fond de fouille et pose du grillage avertisseur de couleur jaune, et des coûts qui seront le cas échéant à la charge des Ayants droit concernés ;

- Descriptif des travaux :
 - La réalisation des travaux d'amenée incluant :
 - Les ouvrages en amont des Ouvrages Intérieurs de la zone d'aménagement et concourant à l'alimentation en gaz de celle-ci ;
 - Les éventuels renforcements du réseau de distribution existant et/ou l'extension du réseau à partir du réseau de distribution existant en PE.
 - La réalisation de la fouille destinée à recevoir les ouvrages, la fourniture et la pose de fourreau pour passage ultérieur de branchement en traversée de voirie le cas échéant ;
 - Le remblayage de la fouille (y compris matériau meuble en fond de fouille et pose du grillage avertisseur de couleur jaune) et remise en état des sols ;
 - La pose et la soudure de tous les tubes PE et accessoires PE à l'intérieur de la zone, y compris les branchements ;

- o La pose de boules marqueurs, tous les 20m en partie droite, ainsi qu'à chaque changement de direction et aux extrémités du réseau ;
- o La pose des coffrets, postes de livraison et de leur socle fournis par GRDF (à réaliser avant les branchements).
- **Conformité des travaux** : la Ville s'engage à faire réaliser ces travaux dans le respect des normes en vigueur et des prescriptions techniques transmises par GRDF (spécifications techniques/guide des bonnes pratiques). Les coûts de travaux rendus nécessaires suite à une défaillance de sa part, seront intégralement supportés par la Ville.
Afin de certifier de la bonne réalisation des travaux, un procès-verbal sera établi entre les deux parties après réalisation de la tranchée ouverte et avant déroulage des tubes.

AUTORISE le Maire, ou l'adjoint ayant reçu délégation, à signer les avenants à cette convention, ou toute nouvelle convention afférente à ces phases de viabilisation n°3 à 6, si les délais de la présente convention devaient arriver à échéance avant la fin des travaux.

N° 2022.02.04b - DOMAINE DU LAC - Lotissement d'habitation - Vente des lots 27 à 35 à Habitat Libre
(Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A L'UNANIMITE des votants (43 voix)

DECIDE de vendre à la Société HABITAT LIBRE les lots à bâtir n° 27 à 35 du lotissement Domaine du Lac pour la construction de 9 logements individuels accolés en VEFA présentant une performance énergétique comprenant un niveau d'exigence E3-C1, moyennant le prix de 538 209,90 euros taxe sur la valeur ajoutée sur la marge incluse, soit le prix de 450 000,00 euros hors taxes;

L'avant-contrat de vente sera soumis aux conditions principales suivantes :

- Condition essentielle et déterminante du respect du programme retenu dans le cadre de l'appel à projets, à savoir :
 - Un projet présentant une performance énergétique comprenant un niveau d'exigence E3-C1,
 - La construction d'un logement par lot vendu, soit 9 logements individuels accolés, avec un parti pris architectural présentant des façades animées, pour une surface de plancher maximale de 1 260 m².
- Condition suspensive principale suivante :
 - Obtention de toute autorisation d'urbanisme purgée de tout recours nécessaire à la réalisation du programme immobilier.

PRECISE que la vente, outre le respect des conditions du cahier des charges de vente du lotissement, sera assortie des conditions particulières suivantes relatives à la réalisation du programme et à ses délais d'exécution :

- Une clause résolutoire,
- Une clause pénale,
- Un pacte de préférence au profit de la Ville de Bourg-en-Bresse,
- Une clause d'intéressement.

PRECISE que la Société HABITAT LIBRE pourra se substituer une ou deux sociétés pour l'opération projetée après accord de la Ville.

PRECISE que les frais dits de notaire seront à la charge de la Société HABITAT LIBRE.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation au nom et pour le compte de la Commune, à signer l'avant-contrat de vente, l'acte authentique à intervenir et tout document y afférent, correspondant aux caractéristiques essentielles ci-avant définies.

N° 2022.02.04c - DOMAINE DU LAC – Lotissement d'habitation – Régularisation foncière avec Grand Bourg Agglomération (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A L'UNANIMITE des votants (43 voix)

DECIDE :

- de vendre à Grand Bourg Agglomération la parcelle cadastrée section CN numéro 487, d'une superficie de 71 m², située à l'entrée du Lotissement Domaine du Lac à Bourg-en-Bresse, valorisée 30,00 euros le m², soit 2 130,00 euros,
- d'acquérir de Grand Bourg Agglomération les parcelles cadastrées section CN numéros 590 et 592, d'une superficie totale de 71 m², situées avenue Amédée Mercier à Bourg-en-Bresse, valorisées 30,00 euros le m², soit 2 130,00 euros,
- soit de procéder à un échange sans soulte de part ni d'autre.

PRECISE que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la Ville.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, l'acte authentique à intervenir et tout document y afférent.

N° 2022.02.05 - Enfouissement des réseaux rue des Crêts - Approbation du plan de financement (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A L'UNANIMITE des votants (43 voix)

APPROUVE les termes des plans de financement d'enfouissement esthétique des réseaux électriques et de télécommunications.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation à signer ces plans de financement.

Impacts financiers

La dépense est estimée à 65 204,17 €.

N° 2022.02.06 - Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

PREND ACTE de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2022, conformément aux articles L2311-1-2 et D2311-16 du CGCT, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

N° 2022.02.07a - Finances - Exercice 2022 - Budget primitif de la ville de Bourg en Bresse - Budget ville et budgets annexes (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

Après interventions de MM Ruiz, Reihanian, Coquelet, Matras

A LA MAJORITE des votants (36 voix), 6 voix contre (Mmes BARDET, BLOISE, MM COQUELET, REIHANIAN, BUISSON, MATRAS) 1 abstention (M RUIZ)

APPROUVE le budget primitif pour l'exercice 2022 :

- a) du budget ville,
- b) des budgets annexes aérodrome, parcs de stationnement, services funéraires, lotissements et énergies renouvelables.

DECIDE de solliciter une dérogation et de prendre en charge sur le budget principal une somme de 95 400 € qui sera versée au compte 774, ajustée au montant du déficit définitif constaté en fin d'exercice, afin d'éviter une hausse excessive des tarifs pour l'utilisateur et de permettre le fonctionnement de l'équipement.

PREND ACTE de la communication de l'état annuel des indemnités dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal conformément à l'article L.2123-24-1-1 du CGCT

ADOPTE l'opération de réaménagement du secteur Pont de Lyon,

DEMANDE une participation au titre du DSIL 2021,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation à signer tout document relatif à cette demande de subvention :

APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que défini ci-dessous,

Sources	Montant	Taux
Ville de BOURG-EN-BRESSE	1 560 000,00	71,43%
Sous-Total 1	1 560 000,00	71,43%
Etat-DSIL	624 000,00	28,57%
Sous-Total 2	624 000,00	28,57%
Total H.T	2 184 000,00	

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2022

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
VILLE			
DEPENSES	62 211 267,00	21 330 404,00	83 541 671,00
RECETTES	62 211 267,00	21 330 404,00	83 541 671,00
AERODROME			
DEPENSES	174 590,00	105 000,00	279 590,00
RECETTES	174 590,00	105 000,00	279 590,00
PARCS DE STATIONNEMENT			
DEPENSES	784 460,00	725 000,00	1 509 460,00
RECETTES	784 460,00	725 000,00	1 509 460,00
LOTISSEMENTS			
DEPENSES	4 202 975,00	4 276 657,00	8 479 632,00
RECETTES	5 467 167,00	3 375 695,00	8 842 862,00
SERVICES FUNERAIRES			
DEPENSES	47 010,00	2 500,00	49 510,00
RECETTES	47 010,00	2 500,00	49 510,00
ENERGIES RENOUVELABLES			
DEPENSES	16 010,00	11 000,00	27 010,00
RECETTES	16 010,00	11 000,00	27 010,00
TOTAL DES BUDGETS			
DEPENSES	67 436 312,00	26 450 561,00	93 886 873,00
RECETTES	68 700 504,00	25 549 599,00	94 250 103,00

N° 2022.02.07b - Finances - Exercice 2022 - Budget primitif de la ville de Bourg en Bresse - Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A LA MAJORITE des votants (38 voix), 4 voix contre (Mmes BARDET, BLOISE, MM COQUELET REIHANIAN), 1 abstention (M RUIZ)

DECIDE de maintenir les taux de la fiscalité directe pour 2022 au même niveau qu'en 2021 comme suit :

- 37,93 % pour la taxe sur le foncier bâti tel qu'il résulte de l'intégration de la part départementale (taux ville : 23.96 % + taux départemental : 13.97 %),
- 79,85 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

N° 2022.02.07c - Finances - Exercice 2022 - Budget ville - Vote et mise à jour des autorisations de programmes et crédit de paiement (AP-CP) Vote des autorisations d'engagement (AE-CP) (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A L'UNANIMITE des votants (43 voix)

DECIDE de réviser et voter les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) et autorisations d'engagement (AE/CP) tel qu'indiquées dans le tableau en annexe.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation, jusqu'à l'adoption du budget (n+1), à liquider et mandater les dépenses correspondant aux crédits de paiement (n+1) indiqués dans le tableau annexé.

BUDGET VILLE 2022 - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS/CREDITS DE PAIEMENTS (AE/CP) - MISE A JOUR

BUDGET VILLE 2022 - AUTORISATIONS DE PROGRAMMES/CREDITS DE PAIEMENTS (AP/CP) - MISE A JOUR							
N° AP	Libellé	Montant de l'AP	Années Précédentes	CP 2021	CP 2022	CP 2023	Années suivantes
AP13.E	La Chagne	2 803 000,00 €	860 989,48 €	864,00 €	200 000,00 €	1 000 000,00 €	741 146,52 €
AP13.F	Maison de la Culture et de la Citoyenneté (montants HT + TVA payée en 2016 et 2017)	7 663 599,10 €	7 303 281,97 €	341 750,60 €	16 509,40 €	0,00 €	2 057,13 €
AP13.H	Carré AMIOT	7 217 250,00 €	4 073 753,20 €	928 693,77 €	1 900 000,00 €	314 803,03 €	0,00 €
AP14.K	Stade Jacques Porte – Tennis	1 550 000,00 €	932 913,21 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	617 086,79 €
AP14.L	Relocalisation services techniques – Site CENORD	4 400 400,00 €	4 374 698,05 €	5 358,00 €	20 343,95 €	0,00 €	0,00 €
AP15.M	La Madeleine (HT+TTC)	3 306 000,00 €	652 227,04 €	1 648 026,62 €	1 303 332,00 €	134 874,46 €	167 539,88 €
AP16.N	SPL Efficacité Énergétique Phase 1	5 630 845,00 €	1 078 638,13 €	239 590,55 €	246 770,00 €	246 770,00 €	3 819 076,32 €
AP16.O	NPNRU Pont des Chèvres (ex.PRRU Bourg – Études et phase préparation)	18 000 000,00 €	3 184 462,36 €	1 445 760,92 €	3 402 761,38 €	4 664 538,55 €	5 302 476,79 €
AP17.P	EPE Jarrin	1 545 000,00 €	1 511 082,73 €	1 272,03 €	15 832,00 €	16 813,24 €	0,00 €
AP18.Q	SPL Efficacité Énergétique Phase 2	3 854 860,00 €	467 852,27 €	185 609,59 €	193 010,00 €	193 010,00 €	2 815 378,14 €
AP22.R	SPL Efficacité Énergétique Programme 3	12 800 000,00 €	0,00 €	0,00 €	300 000,00 €	4 480 000,00 €	8 020 000,00 €
	TOTAUX	69 370 954,10 €	24 439 898,44 €	4 796 926,08 €	7 598 558,73 €	11 050 809,28 €	21 484 761,57 €

BUDGET VILLE 2022 - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS/CREDITS DE PAIEMENTS (AE/CP) - MISE A JOUR							
N° AE	Libellé	Montant de l'AP	Années Précédentes	CP 2021	CP 2022	CP 2023	Années suivantes
AP16.N	SPL Efficacité Énergétique Phase 1	1 986 929,00 €	816 222,50 €	167 250,54 €	167 480,00 €	167 480,00 €	668 495,96 €
AP16.O (TTC)	NPNRU Pont des Chèvres (ex.PRRU Bourg – Études et phase préparation)	142 500,00 €	43 038,93 €	11 198,98 €	23 190,00 €	33 320,00 €	31 752,09 €
AP18.Q	SPL Efficacité Énergétique Phase 2	622 500,00 €	167 908,77 €	68 166,49 €	64 120,00 €	64 120,00 €	258 184,74 €
	TOTAUX	2 751 929,00 €	1 027 170,20 €	246 616,01 €	254 790,00 €	264 920,00 €	958 432,79 €
BUDGET VILLE TOTAUX AP/CP et AE/CP				5 043 542,09 €	7 853 348,73 €	11 315 729,28 €	22 443 194,36 €

N° 2022.02.07d - Finances - Exercice 2022 - Affectations de subventions et conventions et avenants avec les organismes de droit privé bénéficiaires de subventions (*Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT*)

A L'UNANIMITE des votants (43 voix), A L'UNANIMITE des votants (43 voix), Mme TAROUAT-BOUTRY ne prenant pas part au vote concernant TREMPLIN en sa qualité de salariée, Mme MORIN concernant la Compagnie ARNICA en sa qualité de Présidente, Mme DESBENOIT concernant le Cinémateur en sa qualité de Trésorière Adjointe, M NKUNDIKIJE concernant la Mission Locale en sa qualité de Président délégué

DECIDE d'attribuer les subventions figurant dans l'état annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant reçu délégation à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir ainsi que tout document y afférent.

Annexe délibération : FEVRIER 2022

										Nouvelles affectations		
Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avenant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	30	41	100 POUR 100	400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	65	05	ACADEMIE DE LA NOBIL PASTA	1 000,00 €	Réalisation de l'activité 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	025	65	ACCUEIL DES VILLES FRANCAISE DE BOURG	3 500,00 €	Subvention pour fonctionnement de l'association	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	01/02/2022	non	non			
6574	61	08	AEP LE MOULIN DES LOUPS	280,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	AFD 01 ASSOCIATION DES DIABETIQUES DE L'AIN	400,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	213	11	AFIS SILS 01 INSTITUT DE JEUNES SOURDS	28,00 €	Présence aux spectacles «réléphantillages » année scolaire 2021/2022	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	oui	non			
6574	025	65	AGLCA	118 750,00 €	Réalisation de l'activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	oui	567 689,00 €		567 689,00 €
6574	025	65	AGLCA	296 626,00 €	Participation mise à disposition des locaux associatifs	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	oui	567 689,00 €		567 689,00 €
6574	025	65	AGLCA	12 000,00 €	Subvention exceptionnelle : Retirée des Associations	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	oui	567 689,00 €		567 689,00 €
6574	422	54	AGLCA	4 000,00 €	Projet "coopérative jeunesse de service"	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	oui	567 689,00 €		567 689,00 €
6574	523	06	AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES 01	1 500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	415	15	AIKIDO CLUB DE BOURG	250,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	61	08	AIN DOMICILE SERVICE	800,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	AIN GENEALOGIE	400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	523	06	ALFA 3A ASSOCIATION	120 000,00 €	Réalisation de l'activité-Centre social "Terre en Couleurs"	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	oui	380 864,00 €		380 864,00 €

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avenant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	423	11	ALFA 3A ASSOCIATION	1 284,00 €	Réalisation d'activité - Centre de loisirs Calypso	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	oui	380 864,00 €		380 864,00 €
6574	423	11	ALFA 3A ASSOCIATION	132 000,00 €	Réalisation d'activité - Centre de loisirs "Terre en couleurs"	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	oui	380 864,00 €		380 864,00 €
6574	422	54	ALFA 3A ASSOCIATION	17 600,00 €	Fonctionnement du Bureau Information Jeunesse	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	oui	oui	380 864,00 €		380 864,00 €
6574	415	15	ALFA 3A ASSOCIATION	110 000,00 €	Accueil jeunes sportifs- Résidence "les 3 Saules"	Sports	31/01/2022	non	oui	380 864,00 €		380 864,00 €
6574	30	41	ALLEZ HOP PRODUCTION	1 400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	ALLIANCE SPORTIVE BRESSANE TENNIS DE TABLE	900,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	ALLIANCE SPORTIVE BRESSANE TENNIS DE TABLE	200,00 €	Projet : ouverture d'une section baby	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	ALOUETTE DES GAULES	2 500,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	ALTEC ASSOCIATION	4 500,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	AMICALE BOULES DU FAUBOURG	1 400,00 €	Réalisation de l'activité haut niveau	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	61	08	AMICALE DES RETRAITES DE BOURG EN BRESSE	5 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	AMIS ORGUE ET COLLEGALE NOTRE DAME	500,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	ANIDAR	2 800,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	023	05	ANIM A BOURG	5 225,00 €	Réalisation de l'activité 2022	Administration générale-Finances-Ressources Humaines	04/02/2022	non	non			
6574	12	09	APF FRANCE HANDICAP	1 500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	ARBRE CANAPAS	2 800,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	20	11	ARTCITEBOURG	1 000,00 €	Projet artistique dans le cadre de l'événement culturel	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	oui	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avènement à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	61	08	ASS AIDE FAMILLE POPULAIRE	15 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASS FAM TRAUMATISES CRANIENS CEREBRO LESES	500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASS FAM TRAUMATISES CRANIENS CEREBRO LESES	500,00 €	Subvention exceptionnelle	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	423	11	ASS FAMILIALE DES CENTRES VACANCES	4 960,00 €	Réalisation d'activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	65	05	ASS FRANCO ITALIENNE BOURG EN BRESSE	2 000,00 €	Réalisation de l'activité 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	ASS MEMBRES ORDRE PALMES ACADEMIQUES	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASS NAL PREVENTION ALCOOL ADDICTOLOGIE	2 800,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	65	05	ASS POUR LA FORMATION TECH ET PROF	780,00 €	Déplacement à Bruxelles (Belgique) du 14 au 17 mars 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	oui	non			
6574	20	11	ASS PUPILLE ENSEI PUBLIC	1 000,00 €	Réalisation d'activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	523	06	ASS USAGERS CENTRE SOCIAL REYSSOUZE	46 500,00 €	Solde subvention aueray Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	oui	46 500,00 €		62 000,00 €
6574	61	08	ASSO ACTION ET REFLEXION GERONTOLOGIQUE DE L'AIN	4 200,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	523	06	ASSOC FAMILIALE INTERCOMMUNALE BOURG	400,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	64	10	ASSOC ACCOMPAGNEMENT ENFANCE ET PARENTALITE	950,00 €	Réalisation activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	01/02/2022	non	non			
6574	61	08	ASSOC DEPT AIDE AUX PERSONNES DE L AIN	1 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASSOC FAMILIALE DES HANDICAPES PHYSIQUES	400,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	523	06	ASSOC FAMILIALE LAIQUE DE BRESSE REVERMONT	1 100,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASSOC FRANCE PARKINSON	270,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASSOC POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES	450,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avantant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	523	06	ASSOC USAGERS CENTRE SOCIAL VENNES	8 000,00 €	Subvention Association usager Vennes Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	423	11	ASSOCIATION D EDUCATION POPULAIRE VALMONT	49,00 €	Réalisation d'activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	30	41	ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DES JESUITES	400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	1 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASSOCIATION DON ORGANES TISSUS HUMAINS DE L AIN	500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES MYOPATHIES	500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER DE L AIN	800,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	523	06	ASSOCIATION LICRA BOURG EN BRESSE	750,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	523	06	ATELEC	11 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	ATELIER PEINDRE A BOURG	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	BADMINTON CLUB DE BOURG EN BRESSE/CEYZERAT	3 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BADMINTON CLUB DE BOURG EN BRESSE/CEYZERAT	1 000,00 €	Réalisation de l'activité haut niveau	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BADMINTON CLUB DE BOURG EN BRESSE/CEYZERAT	700,00 €	Projet : découverte du badminton à l'école	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	523	06	BANQUE ALIMENTAIRE AIN LUTTE CONTRE FAIM	3 500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG BOXING CLUB	1 500,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG BOXING CLUB	900,00 €	Manifestations	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG CANOE KAYAK EAUX VIVES	950,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG CANOE KAYAK EAUX VIVES	600,00 €	Aide exceptionnelle projet	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	65	05	BOURG EL KEF ASSOCIATION	500,00 €	Réalisation de l'activité 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG EN BRESSE TRIATHLON	3 800,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG EN BRESSE TRIATHLON	500,00 €	Réalisation de l'activité haut niveau	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG EN BRESSE TRIATHLON	6 400,00 €	Manifestations	Sports	31/01/2022	non	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avantant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	523	06	BOURG ET SOLIDARITE	2 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG MINI RACING CAR	600,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG SPORTS EQUESTRES	29 000,00 €	Promotion de la Ville : Organisation du Jumping international	Sports	31/01/2022	non	oui	29 000,00 €		29 000,00 €
6574	415	15	BOURG SUD	15 500,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG SUD	500,00 €	Projet proxiraid	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG SUD	450,00 €	Tournoi glow up	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG SUD	1 000,00 €	projet filles	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOURG TENNIS PAYS DE L'AIN	16 000,00 €	Promotion de la Ville : organisation du grand prix international de tennis	Sports	31/01/2022	non	oui	16 000,00 €		16 000,00 €
6574	415	15	BOURK GYM	500,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOXEURS BOURGIENS	5 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOXEURS BOURGIENS	1 500,00 €	Gala de boxe intérieur	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOXEURS BOURGIENS	1 500,00 €	Gala de boxe extérieur	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	BOXEURS BOURGIENS	500,00 €	Aide projet exceptionnel boxe en vert pour public prioritaire	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	CAMERA CLUB BRESSAN	400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	CANOE LOISIRS SKI BOURG	250,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	CANTUS	400,00 €	Réalisation activité - Chœur Cantus	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
657362	61	08	CCAS BOURG EN BRESSE	15 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
657362	520	06	CCAS BOURG EN BRESSE	60 000,00 €	Solde subvention p.repas CCAS	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
657362	520	06	CCAS BOURG EN BRESSE	138 500,00 €	Solde subvention aide a la mobilité CCAS	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
657362	520	06	CCAS BOURG EN BRESSE	100 000,00 €	Subvention équilibre CCAS	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
657362	520	06	CCAS BOURG EN BRESSE	1 000,00 €	subvention amélioration de l'habitat	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
657362	520	06	CCAS BOURG EN BRESSE	19 000,00 €	subvention DRE frais de fonctionnement	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
657362	520	06	CCAS BOURG EN BRESSE	222 000,00 €	Subvention fonctionnement Centres Sociaux	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	94	37	CENTRE COMMERCES BOURG	10 000,00 €	Subvention exceptionnelle - Développement commercial	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	09/12/2021	non	non			

Nature	Fonction	Services	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de la convention ou de l'avement à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention-2022
6574	65	05	CENTRE CULTUREL ESPAGNOL	1 200,00 €	Réalisation de l'activité 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	025	65	CENTRE CULTUREL TURC	1 600,00 €	Subvention pour fonctionnement de l'association	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	CENTRE RECHERCHE INFO LITTERATURE JEUNESSE	400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	CERCLE D ECHECS BRESSAN	1 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	CERCLE D ECHECS BRESSAN	500,00 €	Manifestation accordée : open international	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	CINEMATEUR LE	800,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	CLUB ALPIN FRANCAIS DE L AIN	2 300,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	CLUB ALPIN FRANCAIS DE L AIN	200,00 €	Manifestation : fête de la grappe	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	CLUB ALPIN FRANCAIS DE L AIN	1 040,00 €	Aide aux salariés	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	CLUB DE NATATION DE BOURG	8 500,00 €	Réalisation de l'activité-Pratique haut niveau	Sports	31/01/2022	non	oui	25 700,00 €		35 700,00 €
6574	415	15	CLUB DE NATATION DE BOURG	10 000,00 €	Organisation de stages en bassin de 50 m	Sports	31/01/2022	non	oui	25 700,00 €		35 700,00 €
6574	415	15	CLUB DE NATATION DE BOURG	1 200,00 €	Organisation d'un championnat régional de natation artistique jeunes, juniors et seniors	Sports	31/01/2022	non	oui	25 700,00 €		35 700,00 €
6574	415	15	CLUB DE NATATION DE BOURG	4 000,00 €	Organisation d'un championnat de France de natation artistique TC et seniors et finale jeunes	Sports	31/01/2022	non	oui	25 700,00 €		35 700,00 €
6574	415	15	CLUB DE NATATION DE BOURG	1 500,00 €	Organisation d'un meeting jeunes ligue AURA	Sports	31/01/2022	non	oui	25 700,00 €		35 700,00 €
6574	415	15	CLUB DE NATATION DE BOURG	500,00 €	Organisation d'un stage de préparation physique, porté natation artistique	Sports	31/01/2022	non	oui	25 700,00 €		35 700,00 €
6574	415	15	CLUB DE VOILE DE BOURG EN BRESSE	1 900,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	CLUB DE VOILE DE BOURG EN BRESSE	600,00 €	Projet école de voile	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	CLUB DU CHIEN DE BOURG	450,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	CLUB SUBAQUATIQUE BRESSAN	1 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	CMS CENTRE D'EVALUATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1 000,00 €	Aide aux frais des tests médicaux aux Burgliens	Sports	31/01/2022	non	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'aventant à voler	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	30	41	COLLECTIF AMATEURS DE THEATRE	2 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	65	05	COLLEGE THOMAS RIBOUD	780,00 €	Déplacement à Madrid (Espagne) du 15 au 21 mai 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	oui	non			
6574	94	05	COMITE DES FETES BOURG EN BRESSE	8 550,00 €	Subvention exceptionnelle concours de Voillailles Glorieuses 2022	Administration générale-Finances-Ressources Humaines	04/02/2022	non	non			
6574	023	05	COMITE DES FETES BOURG EN BRESSE	5 225,00 €	Réalisation de l'activité 2022	Administration générale-Finances-Ressources Humaines	04/02/2022	non	non			
6574	415	15	COMITE OLYMPIQUE DEPARTEMENTAL SPORTIF DE L'AIN	1 000,00 €	Frais annexes pour salariés	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	COMITE OLYMPIQUE DEPARTEMENTAL SPORTIF DE L'AIN	20 000,00 €	Aide aux salariés	Sports	31/01/2022	non	non			
657341	213	11	COMMUNE DE PERONNAS	7 168,00 €	Péréquation charges scolaires 2022 (année scolaire 2021-2022) – Tableau ci-joint		19/01/2021	non	non			
657341	213	11	COMMUNE DE SAINT DENIS	74 368,00 €	Péréquation charges scolaires 2022 (année scolaire 2021-2022) – Tableau ci-joint		19/01/2021	non	non			
657341	213	11	COMMUNE DE VIRIAT	5 376,00 €	Péréquation charges scolaires 2022 (année scolaire 2021-2022) – Tableau ci-joint		19/01/2021	non	non			
6574	30	41	COMPAGNIE ARNICA	6 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	COMPAGNIE ARTPHONEME	20 000,00 €	Réalisation activité-Pôle de création	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	oui	26 000,00 €		26 000,00 €
6574	30	41	COMPAGNIE ARTPHONEME	4 000,00 €	Réalisation activité - Compagnie Duménon	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	oui	26 000,00 €		26 000,00 €
6574	30	41	COMPAGNIE ARTPHONEME	2 000,00 €	Projet "Voix mêlées"	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	oui	26 000,00 €		26 000,00 €

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avantage à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	313	41	COMPAGNIE CLAVACHKA LA	800,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	COMPAGNIE DE TIR A L ARC DE BOURG EN BRESSE	3 100,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	COMPAGNIE DE TIR A L ARC DE BOURG EN BRESSE	1 000,00 €	Réalisation de l'activité haut niveau	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	COMPAGNIE DU FRUIT DU CHENE	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	COMPAGNIE DU MONDE A L ENVERS	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	19/11/2020	non	non			
6574	025	65	COMPAGNONS DE LA CITADELLE LES	800,00 €	Subvention pour fonctionnement de l'association	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	COORDINATION HANDICAPES 01	800,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	523	06	COUPLES ET FAMILLES AIN	1 500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	CRAZY PEOPLE	1 400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	114	04	CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION DEPARTEMENTALE	3 000,00 €	Acquisition d'un 2ème lot d'hébergement d'urgence	Administration générale-Finances-Ressources Humaines	04/02/2022	non	oui	3 000,00 €		3 000,00 €
6574	523	06	CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION DEPARTEMENTALE	3 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	20	11	CSF DE L AIN	3 000,00 €	Réalisation d'activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	523	06	CSF DE L AIN	4 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	523	06	CTRE INFO FEMININ FAMILIAL DROITS FEMME	3 500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	415	15	CYCLO BRESSAN CHARLES ANTONIN	1 150,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	CYCLO BRESSAN CHARLES ANTONIN	200,00 €	Manifestation : randonnée du Dombes/Revermont	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	DANCY CLUB DE BOURG	1 500,00 €	Manifestation accordée : championnat régional AURA de danses	Sports	31/01/2022	non	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisées	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avenant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	30	41	DIESELLE COMPAGNIE LA	1 400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	12	09	DOCTEUR CLOWN	500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	415	15	DOJO BURGIE	500,00 €	Manifestation : tournoi des samourais	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	DOJO BURGIE	3 500,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	DOJO BURGIE	650,00 €	Projet parentalité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	DOJO BURGIE	1 500,00 €	Projet en extérieur	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	ECOLE DE CYCLISME DE BOURG	2 400,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	ECOLE DE CYCLISME DE BOURG	500,00 €	Manifestation : grand prix Ville de Bourg	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	ECOLE DE CYCLISME DE BOURG	500,00 €	Projet : accès club pour les filles	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	ECOLE DE CYCLISME DE BOURG	4 000,00 €	Projet de perfectionnement sur piste à Genève	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	ECOLE DES TECHNIQUES ET ARTS DU CIRQUE	8 500,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	oui	8 500,00 €	67 000,00 €	75 500,00 €
6574	415	15	ENTENTE ATHLETIQUE BRESSANE	18 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	oui	42 800,00 €		42 800,00 €
6574	415	15	ENTENTE ATHLETIQUE BRESSANE	11 500,00 €	Réalisation de l'activité-Pratique haut niveau	Sports	31/01/2022	non	oui	42 800,00 €		42 800,00 €
6574	415	15	ENTENTE ATHLETIQUE BRESSANE	1 500,00 €	Organisation du meeting des lancers	Sports	31/01/2022	non	oui	42 800,00 €		42 800,00 €
6574	415	15	ENTENTE ATHLETIQUE BRESSANE	800,00 €	Organisation de la course "la Burgienne"	Sports	31/01/2022	non	oui	42 800,00 €		42 800,00 €
6574	415	15	ENTENTE ATHLETIQUE BRESSANE	7 000,00 €	Organisation du semi marathon 10 km	Sports	31/01/2022	non	oui	42 800,00 €		42 800,00 €
6574	415	15	ENTENTE ATHLETIQUE BRESSANE	4 000,00 €	Aménagement d'un local rangement	Sports	31/01/2022	non	oui	42 800,00 €		42 800,00 €
6574	415	15	ENTENTE GYMNIQUE DE BOURG EN BRESSE	7 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	oui	22 200,00 €		22 200,00 €
6574	415	15	ENTENTE GYMNIQUE DE BOURG EN BRESSE	15 200,00 €	Aide recrutement d'un salarié	Sports	31/01/2022	non	oui	22 200,00 €		22 200,00 €
6574	12	09	ENTRAID ADDICT 01	1 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
20422	94	37	ENTRE DEUX VERRES	1 982,82 €	Aide directe - FISAC 2019	Comité d'attribution Programme FISAC	23/12/2021	oui	non			
6574	415	15	ESCRIME CLUB BRESSAN	1 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	ESPERANCE BRESSANE	1 750,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	EVEIL SPORTIF DES SOURDS	750,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avenant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	30	41	FABRICASSONS	400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	12	09	FAF APRIDEV RHONE ALPES	300,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	FEDE FRANC GROUPEMENT DES PARKINSONIENS DE L'AIN	600,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	FEDE FRANC GROUPEMENT DES PARKINSONIENS DE L'AIN	200,00 €	Subvention exceptionnelle	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	12	09	FEDE NAT ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES	550,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	FENETRES SUR COUR	20 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	FERME A JAZZ	5 500,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	FESTIVAL DU FILM ANIMATION POUR LA JEUNESSE	14 400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	FOLK A BOURK	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	FOOTBALL BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 ASSOCIATION	31 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	oui	44 000,00 €		44 000,00 €
6574	415	15	FOOTBALL BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 ASSOCIATION	11 000,00 €	Réalisation de l'activité-Pratique haut niveau	Sports	31/01/2022	non	oui	44 000,00 €		44 000,00 €
6574	415	15	FOOTBALL BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 ASSOCIATION	2 000,00 €	Aide exceptionnelle : actions de promotion envers le foot féminin	Sports	31/01/2022	non	oui	44 000,00 €		44 000,00 €
6574	415	15	FOOTBALL OLYMPIQUE BOURG EN BRESSE	11 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	523	06	FRANCE BENEVOLAT PAYS AIN	1 500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	415	15	GOLF DE BOURG EN BRESSE	1 700,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	GOLF DE BOURG EN BRESSE	2 100,00 €	Manifestation : Tropicée de golf prix de la Ville	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	GRAND FOND BRESSAN	400,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	GRAND FOND BRESSAN	500,00 €	Manifestation : Ain en courant	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	GRAND FOND BRESSAN	1 000,00 €	Manifestation : Corrida	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	GROUPE FOLKLORIQUE DU PAYS DE BRESSE	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	30	41	GROUPE NUITS	1 400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	GROUPE NUITS	3 000,00 €	Projet Festival "Ten veux en corps"	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	03/02/2022	oui	non			
6574	415	15	GROUPE SPORTIF CARRIAT	4 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	GROUPE SPORTIF CARRIAT	5 500,00 €	Manifestation : tournoi international basket féminin U20	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	020	21	GROUPEMENT D ENTRAIDE DU PERSONNEL	94 000,00 €	Réalisation de l'activité	Administration générale-Finances-Ressources humaines	04/02/2022	oui	oui	94 000,00 €		94 000,00 €
6574	423	11	GUIDES ET SCOUTS D EUROPE	2 999,00 €	Réalisation d'activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	415	15	HANDBALL BOURG	9 300,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	HARMONIE DE LA VILLE DE BOURG EN BRESSE	5 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	HOT CHICKEN SKATE CLUB	400,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	12	09	IMPLANT E CHANGE	370,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	ISHTAR	1 400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	JEUNESSE LAIQUE	300,00 €	Réalisation activité - Section chorale	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	oui	30 500,00 €		45 500,00 €
6574	30	41	JEUNESSE LAIQUE	300,00 €	Réalisation activité - Section théâtre	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	oui	30 500,00 €		45 500,00 €
6574	415	15	JEUNESSE LAIQUE	16 000,00 €	Réalisation de l'activité-Section basket amateurs	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		45 500,00 €
6574	415	15	JEUNESSE LAIQUE	7 500,00 €	Réalisation de l'activité-Pratique haut niveau-Basket amateurs	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		45 500,00 €
6574	415	15	JEUNESSE LAIQUE	1 400,00 €	Promotion de la Ville : organisation du Ain Star Games basket amateurs	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		45 500,00 €

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avantant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	415	15	JEUNESSE LAIQUE	3 000,00 €	Réalisation de l'activité-Section gymnastique rythmique	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		45 500,00 €
6574	415	15	JEUNESSE LAIQUE	1 000,00 €	Réalisation de l'activité-Pratique haut niveau-Section gymnastique rythmique	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		45 500,00 €
6574	415	15	JEUNESSE LAIQUE	1 000,00 €	Aide recrutement d'un salarié-Section gymnastique rythmique	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		45 500,00 €
6574	423	11	JEUNESSE RURALE DE L AIN	591,00 €	Réalisation d'activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	422	54	JEUNESSE RURALE DE L AIN	2 000,00 €	Réalisation activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	33	41	JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	9 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	LA COMPAGNIE DU 13EME QUAI ASSOCIATION	2 800,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	LA LUNE A L ENVERS	1 400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
20422	94	37	LASAVONAT	6 541,40 €	Aide directe - FISAC 2019	Comité d'attribution Programme FISAC	23/12/2021	oui	non			
6574	114	04	LE CLAN FEL AIN	5 000,00 €	Subvention stérilisation des chals errants	Administration générale-Finances-Ressources Humaines	04/02/2022	non	oui	5 000,00 €		5 000,00 €
6574	30	41	LE COUAC	400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	93	61	LE REP R	4 000,00 €	Subvention pour fonctionnement de l'association	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	01/02/2022	non	non	4 000,00 €		4 000,00 €
6574	025	65	LE TEMPS DES NOYAUX	1 000,00 €	Subvention pour fonctionnement de l'association	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	01/02/2022	non	non			
20421	30	41	LE TEMPS DES NOYAUX	600,00 €	Achat de matériel de sonorisation	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	03/02/2022	oui	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avènement à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	30	41	LES AMIS DE LA GARDE	3 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	LES CHEMINS LIBRES	700,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	LES ZAN T T	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	12	09	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE DEPT	500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	20	11	LUDOTHEQUE BOURG EN BRESSE	5 000,00 €	Réalisation d'activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	01/02/2022	non	non			
6574	65	05	LYCEE ENSEIGNEMENT GTPA LES SARDIERES	780,00 €	Déplacement à Cracovie (Pologne) du 4 au 8 avril 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	oui	non			
6574	65	05	LYCEE ENSEIGNEMENT GTPA LES SARDIERES	780,00 €	Déplacement à Parme (Italie) du 11 au 15 avril 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	oui	non			
6574	65	05	MAISON DE L EUROPE ET DES EUROPEENS DE L AIN	2 000,00 €	Réalisation de l'activité 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	12	09	MAISON DES ADOLESCENTS DE L AIN	12 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	33	41	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	268 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/12/2020	non	oui	268 000,00 €		268 000,00 €
6574	313	41	MICROFOLIE CULTURES ET CITOYENNETE	20 000,00 €	Réalisation activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	522	54	MISSION LOCALE JEUNES BRESSE DOMBES	36 630,00 €	Réalisation activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	oui	36 630,00 €		36 630,00 €
6574	12	09	MUTILES DE LA VOIX REG RH ALPES	300,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	NOUVEAU CŒUR DE L AIN	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	523	06	OEUVRE DOMINICAINE GARDE MALADES BOURG	2 700,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de la convention ou de l'aventant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	213	11	OFFICE CENTRAL COOP ECOLE AIN	4 000,00 €	Participation spectacles" théâtre jeune public"	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	oui	oui	93 184,12 €		93 184,12 €
6574	213	11	OFFICE CENTRAL COOP ECOLE AIN	80 000,00 €	Projets de départs "Classes transplantées"	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	oui	oui	93 184,12 €		93 184,12 €
6574	213	11	OFFICE CENTRAL COOP ECOLE AIN	9 184,12 €	Participation aux projets des écoles	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	oui	oui	93 184,12 €		93 184,12 €
6574	65	05	OGEC BOURG BRESSE JEANNE D ARC	780,00 €	Déplacement à Rome (Italie) du 24 février au 4 mars 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	oui	non			
6574	65	05	OGEC BOURG COLLEGE ST JOSEPH	780,00 €	Déplacement à Londres (Angleterre) du 7 au 11 mars 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	oui	non			
6574	65	05	OGEC BOURG COLLEGE ST JOSEPH	780,00 €	Déplacement à Barcelone (Espagne) du 6 au 12 mars 2022	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	oui	non			
6574	213	11	OGEC SAINTE MARIE	98,00 €	Présence aux spectacles «éléphantilles » année scolaire 2021/2022	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	oui	non			
6574	415	15	OLYMPIQUE TAEKWONDO BOURG EN BRESSE	1 000,00 €	Manifestation : tournoi de taekwondo + passage de grade + déplacement compétitions	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	OLYMPIQUE TAEKWONDO BOURG EN BRESSE	500,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	12	09	ORSAC	1 400,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	PASSAROS ARTS DANSE	2 800,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	PERSEVERANTE LA	3 650,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	PERSEVERANTE LA	300,00 €	Manifestation : passage d'étoiles	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	PERSEVERANTE LA	2 850,00 €	Aide aux salariés :	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	PETANQUE BURGIEENNE	2 185,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	PHOTO CLUB BRESSAN	400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avantant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	30	41	PIECE A CONVICTION	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	PIONNIERS BRESSANS	250,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	423	11	PLATEAU LE	1 320,00 €	Réalisation d'activité - Chloé / prise en charges des mercredis pour 6 mois	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	oui	50 250,00 €		68 320,00 €
6574	523	06	PLATEAU LE	50 250,00 €	Solde subvention le plateau Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	oui	50 250,00 €		68 320,00 €
6574	12	09	POLYHANDICAP 01	460,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	423	11	PYRAMIDE	896,00 €	Réalisation d'activité - Satapu	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	415	15	RACING CLUB DES CHEMINOTS BRESSANS	250,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	025	65	RADIO SALAM	1 500,00 €	Subvention pour fonctionnement de l'association	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	RADIO TROPIQUES	6 300,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	523	06	RELAIS ENFANTS PARENTS DE L AIN	650,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	30	41	RESONANCE CONTEMPORAINE	7 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	RETRAITE SPORTIVE DE LA COMMUNAUTE BURGLENNE	250,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	REVE DE LUNE	700,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	ROLLER HOCKEY BRESSAN	1 000,00 €	Manifestation : cup coq	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	ROLLER HOCKEY BRESSAN	250,00 €	Manifestation : soirée disco	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	423	11	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	1 433,00 €	Réalisation d'activité	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	30	41	SCULPT A BOURG	400,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	523	06	SECOURS CATHOLIQUE	3 200,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de convention ou de l'avenant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	523	06	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	5 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	61	08	SENIORS SOURDS DE L'AIN	500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	523	06	SOC ST VINCENT DE PAUL	720,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	415	15	SOCIETE D EQUITATION BRESSANE	3 850,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	oui	36 850,00 €		36 850,00 €
6574	415	15	SOCIETE D EQUITATION BRESSANE	28 000,00 €	Aide à l'encadrement-salaires des salariés	Sports	31/01/2022	non	oui	36 850,00 €		36 850,00 €
6574	415	15	SOCIETE D EQUITATION BRESSANE	5 000,00 €	Aide exceptionnelle : utilisation du Centre Hippique par des organismes	Sports	31/01/2022	non	oui	36 850,00 €		36 850,00 €
6574	415	15	SOCIETE DE TIR DE LA VILLE DE BOURG	3 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	30	41	SOCIETE NATURALISTES ET ARCHEOLOGUES AIN	1 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	30	41	SOIREE ESTIVALES DE BROU	8 000,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	61	08	SOLIHA AIN	1 500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	61	08	SORTIES DU COEUR 01 LES	2 500,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	523	06	SOS FAMILLES EMMANUS	800,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	025	65	SOUTIEN AUX IMMIGRES ET AUX REFUGIES ASS	800,00 €	Subvention pour fonctionnement de l'association	Démocratie locale-Education-Jeunesse et Politique de la ville	01/02/2022	non	non			
6574	61	08	SPORTS CULTURE ET LOISIRS RETRAITES BOURG	1 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	61	08	SPORTS CULTURE ET LOISIRS RETRAITES BOURG	500,00 €	Subvention exceptionnelle	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	415	15	STADE ATHLETIQUE DE BOURG	15 160,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	oui	23 160,00 €		23 160,00 €
6574	415	15	STADE ATHLETIQUE DE BOURG	7 000,00 €	Soutien au club	Sports	31/01/2022	non	oui	23 160,00 €		23 160,00 €
6574	415	15	STADE ATHLETIQUE DE BOURG	1 000,00 €	Promotion de la Ville : parrainage de match	Sports	31/01/2022	non	oui	23 160,00 €		23 160,00 €
6574	415	15	TENNIS BOURG LA CHAGNE	2 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
20422	415	15	TENNIS BOURG LA CHAGNE	2 000,00 €	Aide au développement	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	TENNIS CLUB DE BOURG	5 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	oui	75 000,00 €		75 000,00 €
20422	415	15	TENNIS CLUB DE BOURG	70 000,00 €	Subvention d'équipement : Rénovation des courts	Sports	31/01/2022	non	oui	75 000,00 €		75 000,00 €

Nature	Fonction	Service	Nom de l'organisme	Nouvelle affectation	Objet de l'affectation	Commission spécialisée	Date de la commission	Versement conditionné	Convention avec l'association	Montant total de la convention ou de l'avantant à voter	Montant des avantages en nature	Montant total de la subvention 2022
6574	523	06	TERRE EN COULEURS	6 000,00 €	Subvention Terre en Couleurs Asso usager Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
65737	313	41	THEATRE DE BOURG EN BRESSE EPCC	1 105 623,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations Internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	oui	1 105 623,00 €		1 105 623,00 €
6574	523	06	TREMPIN	27 000,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	oui	27 000,00 €		27 000,00 €
6574	415	15	TROIS MOUSQUETONS LES	2 150,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	12	09	UNAFAM 01	1 200,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	20	11	UNICEF	700,00 €	Réalisation d'activité	Démocratie locale-Education- Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	523	06	UNION DEPT ASSOC FAMILIALES DE L AIN	1 700,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	423	11	UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES	20 465,00 €	Réalisation d'activité - Chloé	Démocratie locale-Education- Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	423	11	UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES	890,00 €	Réalisation d'activité - Chloé / prise en charges des mercredis pour 4 mois	Démocratie locale-Education- Jeunesse et Politique de la ville	07/12/2021	non	non			
6574	415	15	UNION GENERALE SPORTIVE ENSEIGNEMENT LIBRE	1 500,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	523	06	UNION LOCALE ASSOC COMBATTANTS	250,00 €	Réalisation de l'activité	Solidarité et droits humains	01/02/2022	non	non			
6574	415	15	UNION LOCALE SPORT ADAPTE	2 500,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	UNION LOCALE SPORT ADAPTE	1 000,00 €	Manifestation : gentleman pétanque	Sports	31/01/2022	non	non			
6574	415	15	UNION SPORTIVE BRESSANE PAYS AIN ASSOCIATION	11 000,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		44 500,00 €
6574	415	15	UNION SPORTIVE BRESSANE PAYS AIN ASSOCIATION	15 000,00 €	Réalisation de l'activité- Pratique haut niveau	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		44 500,00 €
6574	415	15	UNION SPORTIVE BRESSANE PAYS AIN ASSOCIATION	1 500,00 €	Organisatin du tournoi Pômañhos	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		44 500,00 €
6574	415	15	UNION SPORTIVE BRESSANE PAYS AIN ASSOCIATION	3 000,00 €	Aide exceptionnelle : participation aux charges de fluides	Sports	31/01/2022	non	oui	30 500,00 €		44 500,00 €
6574	30	41	UNIVERSITE INTER AGES DE L AIN	200,00 €	Réalisation activité	Culture-Relations Internationales-Commerce et Animation de la ville	03/02/2022	non	non			
6574	415	15	UNSS DISTRICT COLLEGE	2 560,00 €	Réalisation de l'activité	Sports	31/01/2022	non	non			

N° 2022.02.07e - Contentieux FDSEA - Remise gracieuse de dette et reprise sur provision (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

Après interventions de MM Coquelet, Reihanian, Ruiz, le Maire

A L'UNANIMITE des votants (43 voix)

DECIDE :

- d'accorder une remise gracieuse de dette pour le titre de recette n°144 bordereau n°42 émis par la Ville le 11/02/2020 à l'encontre de la FDSEA à hauteur de 45 000 € suite à la manifestation des agriculteurs de décembre 2018 qui s'était traduite par un déversement de pneus sur la voie publique.
- de reprendre la provision constituée dans le cadre du contentieux opposant la Ville et la FDSEA suite au désistement de cette dernière.

Impacts financiers

La remise gracieuse de dette est assimilée du point de vue budgétaire et comptable à une subvention exceptionnelle. La dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts en 2022 au budget principal à hauteur de 45 000 €.

La reprise sur provisions sera imputée en recette sur les crédits ouverts en 2022 au budget principal à hauteur de 45 000 €.

N° 2022.02.08 - PERSONNEL TERRITORIAL - Renouvellement de l'adhésion de la Ville au socle commun de compétences du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A L'UNANIMITE des votants (43 voix)

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion au socle commun de compétences du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain.

AUTORISE le Maire, ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention d'adhésion audit socle commun dont les termes principaux sont : une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2022, une contribution pour la première année fixée à 13 079,89 € (0,0372% de la masse salariale 2021), une contribution fixée chaque année par le conseil d'administration du Centre de Gestion de l'Ain, un représentant de la Ville au sein du conseil d'administration du Centre de Gestion de l'Ain.

AUTORISE le Maire, ou l'Adjoint ayant reçu délégation, à signer les avenants éventuels qui interviendront pour fixer le montant de la contribution de la Ville, ainsi que les avenants de renouvellement, sans limite de durée.

I

N° 2022.02.09 - PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des emplois (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A L'UNANIMITE des votants (43 voix)

DECIDE de procéder aux modifications suivantes:

Dans le cadre des avancements de grade et promotions internes :

Sauf mention contraire, les modifications au tableau des emplois présentées ci-dessous seront effectives au 1er mars 2022.

Les emplois créés sans suppression associée sont les créations liées à la promotion interne, pour laquelle les agents sont détachés pour stages pour une durée de 6 mois ou un an. Les emplois d'origine des agents seront supprimés au fur et à mesure de leur titularisation dans le grade de promotion.

*** Catégorie A :**

- Création de 2 emplois d'attaché principal à temps complet,

- Suppression de 2 emplois d'attaché à temps complet,
- Création d'un emploi d'ingénieur général à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'ingénieur en chef hors classe à temps complet,
- Création d'un emploi de bibliothécaire principal à temps complet,
- Suppression d'un emploi de bibliothécaire à temps complet,
- Création d'un emploi d'infirmier en soins généraux de classe supérieure à temps complet le 7 avril 2022,
- Suppression d'un emploi d'infirmier en soins généraux de classe normale à temps complet le 7 avril 2022,
- Création d'un emploi d'attaché territorial à temps complet,
- Création d'un emploi de bibliothécaire à temps complet,

***Catégorie B**

- Création de 4 emplois de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet,
- Suppression de 4 emplois de rédacteur principal de 2e classe à temps complet,
- Création d'un emploi d'assistant de conservation principal de 2e classe à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'assistant de conservation à temps complet,
- Création de 3 emplois de technicien principal de 2e classe à temps complet,
- Suppression de 3 emplois de technicien à temps complet,
- Création de 4 emplois de technicien principal de 1ère classe à temps complet,
- Suppression de 4 emplois de technicien principal de 2e classe à temps complet,
- Création d'un emploi de rédacteur principal de 2e classe,
- Création d'un emploi d'assistant de conservation principal de 2e classe,
- Création d'un emploi d'animateur principal de 2e classe à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'assistant de conservation principal de 1ère classe à temps complet,

***Catégorie C**

- Création de 5 emplois d'adjoint administratif principal de 2e classe à temps complet,
- Suppression de 5 emplois d'adjoint administratif à temps complet,
- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2e classe à temps complet,
- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet le 10 novembre 2022,
- Suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2e classe à temps complet le 10 novembre 2022,
- Création de 3 emplois d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet,

- Suppression de 3 emplois d'adjoint technique à temps complet,
- Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet le 1er juin 2022, Suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps complet le 1er juin 2022,
- Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe à temps non complet (28h/35h),
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (28h/35h),
- Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe à temps non complet (28h/35h) le 1er juin 2022,
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (28h/35h) le 1er juin 2022,
- Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe à temps non complet (17,5h/35h),
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (17,5h/35h),
- Création de 10 emplois d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet,
- Suppression de 10 emplois d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet,
- Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet le 10 novembre 2022,
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet le 10 novembre 2022,
- Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet (23,48h/35h),
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe à temps non complet (23,48h/35h),
- Création de 3 emplois d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- Suppression de 3 emplois d'agent de maîtrise à temps complet,
- Création d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet le 1er juillet 2022, Suppression d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet le 1er juillet 2022,
- Création d'un emploi d'adjoint du patrimoine principal de 2e classe à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint du patrimoine à temps complet,
- Création de 2 emplois d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe à temps complet,
- Suppression de 2 emplois d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2e classe à temps complet,
- Création de 3 emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet,
- Suppression de 3 emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 2e classe à temps complet,
- Création d'un emploi de brigadier-chef principal de police municipale à temps complet,
- Suppression d'un emploi de gardien de police municipale à temps complet,
- Création de 6 emplois d'agent de maîtrise à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet,

Soit 7 créations liées à la promotion interne. Les emplois d'origine seront supprimés au fur et à mesure de la titularisation des agents dans le grade de promotion.

Autres modifications au 1er mars 2022 :

- Création d'un emploi d'assistant de conservation principal de 2e classe à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint du patrimoine à temps complet

- Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet,
- Suppression d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet

- Création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe,

- Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe,

- Création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (28h/35h),
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe à temps non complet (30,28/35h),

- Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet,
- Suppression d'un emploi contractuel de chargé d'opération des espaces publics végétalisés à temps complet,

- Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps complet,

- Création d'un emploi d'attaché à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'ingénieur à temps complet,

- Création d'un emploi de rédacteur à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'attaché principal,

- Création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet,
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet,

- Création de 2 emplois non permanents à temps complet de contrat de projet dans le cadre de la mise en œuvre de Maison France Service, pour une durée de 2 ans,

N° 2022.02.10 - Frais de mission des Elus - Mandat spécial (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

A L'UNANIMITE des votants (43 voix)

ATTRIBUE la qualification de mandat spécial au déplacement des élus suivants :

ELUS	DATE	LIEUX	ORGANISME & OBJET	MONTANT DES FRAIS ENGAGES PAR L'ELU
M Benjamin ZIZIEMSKY	01/10/21	LYON	Journée régionale d'échanges « les enjeux éducatifs de la végétalisation des cours et espaces	SNCF : 30,20 € REPAS : 15,25 € TOTAL : 45,45 €

			extérieurs	
Mme Nadia OULED SALEM	08/11/21 au 09/11/21	RENNES	Colloque national des Villes santé de l'OMS 2021	SNCF : 178,00 € NUITEE : 67,32 € TOTAL : 245,32 €

N° 2022.02.11 - Actes de gestion accomplis par le Maire et les Adjointes au Maire en vertu de la délibération n°5 du 23 Mai 2020 (Rapporteur : Monsieur Jean-François DEBAT)

PREND ACTE des actes de gestion ci-après qui ont été accomplis par le Maire et les Adjointes habilités pour la période du 4 Décembre 2021 au 21 Janvier 2022 ainsi que ceux accomplis précédemment à cette période et n'ayant pas pu être présentés lors de la séance précédente.

TARIFS

- **Tarifs et Redevance à compter du 1er Janvier 2022 – Décision du 22 Décembre 2021** concernant les différents tarifs et redevances à compter du 1er Janvier 2022 sauf mention contraire (pour les saisons sportives notamment, à compter du 1er Septembre 2022) – Ci-joint décision annexée

CULTURE ANIMATIONS ET LOISIRS

- Contrat de prêt d'oeuvres avec M. Géraud Souhliol du 6 Mai au 31 Juillet 2022 à l'Hôtel Marron de Meillonas pour un montant de 150,00 €.
- Contrat de prêt d'oeuvres avec Mme Raphaël Péria du 6 Mai au 31 Juillet 2022 à l'Hôtel Marron de Meillonas pour un montant de 150,00 €.
- Contrat de prêt d'oeuvres avec Mme Véronique Ellena du 6 Mai au 31 Juillet 2022 à l'Hôtel Marron de Meillonas pour un montant de 150,00 €.
- Contrat de prêt d'oeuvres avec M. Vincent Broquaire du 6 Mai au 31 Juillet 2022 à l'Hôtel Marron de Meillonas pour un montant de 150,00 €.
- Contrat de commissariat d'exposition avec Mme Anne Favier du 18 Novembre au 19 Février 2023 à l'Hôtel Marron de Meillonas pour un montant de 3 000,00 €
- Contrat de commissariat d'exposition avec Mme Fanny Félix Robin du 6 Mai au 31 Juillet 2022 à l'Hôtel Marron de Meillonas pour un montant de 2 500,00 €
- Convention d'accueil en résidence avec M Max Charvolen pour la création d'une oeuvre dans les murs d'H2M qui fera partie d'une exposition du 18 Novembre au 19 Février 2023 pour un montant de 3 335,00 €
- Contrat de vente avec la Cie Un Scarabée dans la poche pour un spectacle à la médiathèque Camus le 22 Janvier 2022 pour un montant de 794,00 €
- Contrat de cession avec la Société Collectivision pour une projection « Le Petit Gruffalo » le 18 Décembre 2021 à la médiathèque Camus pour un montant de 428,25 €

DEFENSE DES INTERETS DE LA VILLE

- Le Cabinet ADALTYNS a effectué diverses prestations suite à une problématique afférente au droit des sols pour un montant de 1 469,71 € TTC – Décision du 10 Décembre 2021
- Le Cabinet ADALTYNS a effectué diverses prestations suite à une problématique afférente au droit des sols et à l'interprétation des règles du PLU pour un montant de 1 152,00 € TTC – Décision du 10 Décembre 2021
- Le Cabinet ITINERAIRES AVOCATS a effectué diverses prestations dans le cadre du litige contre les Sociétés ENEDIS et GRDF pour un montant de 540,00 € TTC – Décision du 10 Décembre 2021
- Le Cabinet ITINERAIRES AVOCATS a effectué diverses prestations (mémoires en défense) dans le

cadre d'un contentieux avec un agent devant le Tribunal Administratif de Lyon pour un montant de 900,00 € TTC – Décision du 22 Décembre 2021

- Le Cabinet ITINERAIRES AVOCATS a effectué diverses prestations (mémoire en défense) dans le cadre d'un recours indemnitaire d'un agent devant le Tribunal Administratif de Lyon pour un montant de 720,00 € TTC – Décision du 22 Décembre 2021

CONVENTIONS D'OCCUPATION/MISE A DISPOSITION

- Convention avec le SABOR DO BRASIL pour l'occupation de la maison de gardiennage sur le site de l'aérodrome du 15 décembre 2021 au 30 avril 2022 pour une redevance de 50 € par mois.
- Bail – (Résidence Autonomie Jean Bollard) signé avec un preneur pour un montant de 311,92 € par mois.
- Convention d'occupation précaire avec un Agent pour un logement situé au groupe scolaire du Peloux à compter du 26 novembre 2021 pour un montant mensuel de 286,33 €
- Avenant de reconduction avec l'Association de la Ludothèque de Bourg-en-Bresse pour la mise à disposition de locaux au sein du groupe scolaire Charles Jarrin à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition précaire d'un espace de rangement de matériels dans les locaux au 5ter rue Marc Seguin avec l'école de Cyclisme de Bourg-en-Bresse pour une durée de 1 an à titre gratuit
- Convention de mise à disposition du Centre Hippique Jacques ROBERT et du matériel avec le Comité Départemental d'Equitation les 21 et 22 Novembre 2021 pour un stage.
- Convention de mise à disposition du Centre Hippique Jacques ROBERT et du matériel avec les Ecuries VAN DICK le 28 Novembre 2021 pour concours
- Bail Civil en l'état futur d'achèvement signé entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la SCI Burgienne (cellule commerciale – 16 place Carriat) pour une durée de 9 ans et pour un montant de 26 440,00 € HT par an.
- Bail Civil en l'état futur d'achèvement signé entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la SCI Burgienne (locaux de la Police Municipale – 5 rue du 19 mars 1962) pour une durée de 9 ans et pour un montant de 84 393,60 € HT par an.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Auprès de l'Etat dans le cadre de la programmation 2022 du contrat de Ville de l'Agglomération de Bourg-en-Bresse pour le projet « Coordination de l'Atelier Santé Ville » pour un montant de 37 000 € - Décision du 19 Novembre 2021
- Auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes pour la mise en place d'un site patrimonial remarquable à Bourg-en-Bresse pour un montant de 69 940 € - Décision du 20 Décembre 2021
- Auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la débitumisation et la végétalisation des cours d'école de l'Alagnier pour un montant de 33 043 € - Décision du 20 Décembre 2021
- Auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la débitumisation et la végétalisation des cours d'école des Dîmes pour un montant de 57 771 € - Décision du 20 Décembre 2021
- Auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le projet « Aires de jeux inclusives » de création d'un espace naturel, inclusif et ludique dans le cadre de la désimperméabilisation des cours du groupe scolaire des Dîmes pour un montant de 15 000 € par projet – Décision du 23 Décembre 2021.

FINANCES

- Réalisation d'un emprunt auprès de la société financière de la NEF banque destinée à financer les dépenses d'investissement du budget ville de l'exercice 2021 pour un montant total de 2 000 000 € Décision du 3 Décembre 2021

REGIES DE RECETTES ET D'AVANCES

- Modification de la régie de recettes et d'avances du Centre de Loisirs des Jeunes – Arrêté n°59254

du 14 Décembre 2021

- Modification de la régie de recettes Web Enchères Bourg – Arrêté n°59255 du 14 Décembre 2021
- Modification de la régie d'avances Petite Enfance – Arrêté n°59295 du 20 Décembre 2021

VENTE DE CONCESSIONS FUNERAIRES

Pour une durée de 15 ans

PENEAUD Nicole	225,00 €	HOUDART Muriel	225,00 €
GENE Yveline	225,00 €	LIOTARD Marie	225,00 €
BOURBONNAIS Martine	579,00 €	ECHAVIDRE Marie-Noelle	579,00 €
PERMANNE-BRUN Claudine	225,00 €	BELLATON Jean	225,00 €
NEVORET/FOURNIER Oriane	225,00 €	CHEVALON Jacques	143,00 €
HAVEZ Bernardette	229,00 €	LOISY Daniel	225,00 €
BLANC Alain	225,00 €	CHOSSAT Jean-Paul	142,00 €
TISSERAND Nathalie	225,00 €	DUCRET Solange	225,00 €
BRUNEAU Jean-Pierre	225,00 €	MARCHAND Raymond	225,00 €

Pour une durée de 30 ans

LOUVET Paulette	390,00 €	VIGIER/BOUVIER Emilien	390,00 €
BLANC Georgette	260,00 €	MONTRADE Anne	768,00 €
CURTIL Christiane	768,00 €	MAITRE Catherine	265,00 €
PERROD Simone	390,00 €	MULLER Mireille	390,00 €
BERNIGAUD Jacqueline	390,00 €	MEREU Yannick	390,00 €
GUIGUE Claudette	398,00 €		

Pour une durée de 50 ans

BLANCIAK Jean	755,00 €	BENTAHRA Saïd	755,00 €
TRONCHON Simone	755,00 €	GUEDON Bernardette	755,00 €

LOCATION DE SALLES

HOTEL MARRON DE MEILLONNAS

- Contrat avec Atelier Cadre et Déco les 24 et 30 Septembre 2021 pour un montant de 154,17 €
- Contrat avec UIAGES les 21 et 16 Décembre 2021 pour un montant de 632,50 €
- Contrat avec LUGAZ les 1 et 7 Octobre 2021 pour un montant de 154,17 €
- Contrat avec CANTUS les 2,6 et 19 Octobre 2021 pour un montant de 82,50 €
- Contrat avec STEMPO PJJ le 11 Octobre pour un montant de 66,67 €
- Contrat avec Dans Ta Chambre les 15 octobre et 4 Novembre 2021 pour un montant de 462,42 €
- Contrat avec CITYA le 20 Octobre 2021 pour un montant de 86,67 €
- Contrat avec De Baecque le 10 Novembre 2021 pour un montant de 121,67 €
- Contrat avec M Montigny du 5 au 18 Novembre 2021 pour un montant de 650,00 €
- Contrat avec ART CITE du 19 au 25 Novembre 2021 pour un montant de 208,33 €
- Contrat avec Les Amis de Roger Vailland les 19 et 20 Novembre 2021 pour un montant de 110,84 €
- Contrat avec Mme ROBERT ASIR le 25 Novembre 2021 pour un montant de 44,17 €
- Contrat avec Mme LORDMAN FRANQUET les 26 Novembre et 2 Décembre 2021 pour un montant de 178,56 €
- Contrat avec FRATE FORMATION les 29 Novembre et 22 Décembre 2021 pour un montant de 437,50 €
- Contrat avec CITYA le 2 Décembre 2021 pour un montant de 86,67 €
- Contrat avec Mme Barberot du 3 au 16 Décembre 2021 pour un montant de 416,66 €
- Contrat avec MBPI le 13 Décembre 2021 pour un montant de 109,17 €
- Contrat avec CITYA le 22 Décembre 2021 pour un montant de 86,67 €
- Contrat avec CITYA le 30 Décembre 2021 pour un montant de 86,67 €

CHAPELLE DES JESUITES

- Contrat avec M Maillot Chorale GOSPEL le 9 Octobre 2021 pour un montant de 92,00 €

MARCHES PUBLICS

MARCHÉS à PROCÉDURE ADAPTÉE - Inférieurs à 40 000 € HT

SERVICES

DIAGNOSTIC ET PRINCIPES D'AMENAGEMENT DES PARKINGS ET CIRCULATION DU PARC DE LOISIRS DE BOUVENT

Titulaire : AXE SAONE 17 quai Fulchiron 69007 LYON et AINTEGRA 590 chemin de Za des Métrillots 01250 MONTAGNAT

Marché 21/144 notifié le 07/12/2021

Montant du marché : 22 685,00 € HT

MISSION DE CSPS MISE EN SECURITE ET ACCESSIBILITE DU GYMNASSE VOISIN

Titulaire : BUREAU ALPES CONTROLE - 261 RUE DE SCHUTTERWALD -01000 SAINT DENIS LES BOURG

Marché 21/145 notifié le 09/11/2021

Montant du marché : 1 530,00 € HT

MISSION DE MAITRISE D OEUVRE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES BONS ENFANTS

Titulaire : INGEROP 18 rue des deux gares 92563 RUEIL MALMAISON

Marché 21/146 notifié le 01/12/2021

Montant du marché : 32 200,00 € HT

MISSION DE MAITRISE D OEUVRE ÉTUDE DIAGNOSTIC POUR LA PÉRENNISATION DU BÂTI ET DE L'ÉTUDE ET DU SUIVI DES TRAVAUX POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DE LA CHAPELLE SAINTE-MADELEINE

Titulaire : groupement DETRY LEVY 12 rue Dumont 69004 LYON

Marché 21/158 notifié le 03/12/2021

Montant du marché : 35 487,50 € HT

MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE - DE 40 000 € HT À 90 000 € HT

FOURNITURES

FOURNITURE, POSE ET DEPOSE DE MATERIELS ET PANNEAUX DE COMMUNICATION TEMPORAIRE

Titulaire : ENSEIGNES PUBLICITE BEGUET - ZA LES RIPPES - 01240 CERTINES

Marché 21/143 notifié le 06/12/2021

Montant du marché : pas de minimum et maxi 22 000 € HT/ an – durée du marché : 4 ans

MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE SUPERIEURS A 90 000 € HT

SERVICES

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) À BOURG-EN-BRESSE

Titulaire : ARCHIPAT 19 RUE DES TUILERIES 69009 LYON

Marché 22/001 notifié le 04/01/2022

Montant du marché : 136 090 € HT

TRAVAUX

AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE DANS LE BATIMENT SIRIUS

Lot 1: Isolation-plâtrerie-peinture

Titulaire : ENTREPRISE BONGLET 1840 ROUTE DE BESANCON 39000 LONS LE SAUNIER

Marché 21/148 notifié le 17/12/2021

Montant du marché : 62 221,50 € HT

Lot 2: Menuiseries intérieures bois

Titulaire : MENUISERIE BRET 174 Chemin de la Zone Artisanale Domagne 01250 Ceyzeriat

Marché 21/149 notifié le 17/12/2021

Montant du marché : 46 738 50 € HT

Lot 3: Chappe-carrelage-faïence

Titulaire : A.M.V.R POUPON CARRELAGES 35 IMPASSE DE LA CHANAIE71480 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX

Marché 21/150 notifié le 17/12/2021

Montant du marché : 6 092,50 € HT

Lot 4 Petites maçonneries

Titulaire : JOUVENT BATIMENT 136 chemin des Bonates 01440 VIRIAT

Marché 21/152 notifié le 22/12/2021

Montant du marché : 13 200,00 € HT

Lot 5 Menuiseries extérieures alu – occultations – serrureries

Titulaire : MONTAGE TIRY MAINTENANCE 239 rue des Artisans 01310 CORGENON

Marché 21/153 notifié le 22/12/2021

Montant du marché : 53 890,00 € HT

Lot 6 Plafonds suspendus

Titulaire : MCP 1300 route du Plantay 01320 CHALAMONT

Marché 21/154 notifié le 22/12/2021

Montant du marché : 3 885,50 € HT

Lot 7 Sols souples

Titulaire : MEURENAND PA ILE DE VARAMBON 01160 PONT D'AIN

Marché 21/155 notifié le 22/12/2021

Montant du marché : 9 143,19 € HT

Lot 8 Plomberie – Chauffage – Ventilation

Titulaire : JUILLARD CHAUFFAGE 705 rue des Vareys – ZI La Chambière – 01440 VIRIAT

Marché 21/156 notifié le 22/12/2021

Montant du marché : 13 371,29€ HT

Lot 9 : Rafraichissement

Titulaire : JOSEPH PATRICK 390 avenue de Parme 01000 BOURG EN BRESSE

Marché 21/157 notifié le 22/12/2021

Montant du marché : 29 998,00 € HT

Lot 10 : électricité courants faibles

Titulaire : SOTEB 199 avenue San Severo 01000 BOURG EN BRESSE

Marché 21/151 notifié le 23/12/2021

Montant du marché : 90 873,61 € HT

APPEL D'OFFRES

SERVICES

ENTRETIEN PARTIEL DU GOLF MUNICIPAL

Titulaire : TECHNIGAZON 18 RUE PIERRE APT 54700 ATTON

Marché 21/147 notifié le 03/01/2022

Montant du marché : minimum 100 000 € HT /AN et maxi 180 000 € HT/ an – durée du marché : 4 ans

AVENANTS

TRAVAUX

PROJET URBAIN CARRE AMIOT - AMENAGEMENT DES SECTEURS 4 ET 5

LOT 3 : ESPACES VERTS - MOBILIER

Titulaire : BALLAND SAS/ 813 avenue Léon Blum – 01500 AMBERIEU EN BUGEY (Mandataire)

Avenant 3 au marché 18/004 modification de l'indice de révision

Date de notification : 26/11/2021 – Montant de l'avenant 0,00 € HT

REHABILITATION DES BATIMENTS DES GLYCINES ET DE LA PHARMACIE

Lot 2 : Démolition – Déplombage – Gros oeuvre

Titulaire : J.M.T.P 60, chemin de Touvent 01450 PONCIN

Avenant 4 au marché 20/080 travaux supplémentaires

Date de notification : 08/12/2021 – Montant de l'avenant - 15 857,05 euros HT

CONCEPTION RÉALISATION ET EXPLOITATION MAINTENANCE EN VUE DE L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION CULINAIRE FLEXIBLE

Titulaire : IDEX 11 rue Maurice Audibert 69800 SAINT PRIEST

Avenant 1 au marché 16/062 prolongation de délai

Date de notification : 27/08/2021 – Montant de l'avenant - 13 242,00 euros HT

CONSTRUCTION DE LA MAISON DU CIRQUE A BOURG-EN-BRESSE

Lot n° 02 : GROS OEUVRE

Titulaire : GUERRIER ET FILS 4 Place des Lices - 01 000 Bourg-en-Bresse

Avenant 1 au marché 21/029 plus values et moins values lors de la réalisation des travaux

Date de notification : 21/12/2021 – Montant de l'avenant - 12 730,00 euros HT

Lot n° 10 : sol souple

Titulaire : TACHIN 1 rue de Huchey 21 110 GENLIS

Avenant 1 au marché 21/037 fourniture et pose de cadres métalliques

Date de notification : 21/12/2021 – Montant de l'avenant - 3 852,50 euros HT

SERVICES

STADE DE LA CHAGNE - CRÉATION DE VESTIAIRES RUGBY ET FOOT ET D'UNE SALLE DE CONVIVIALITÉ À BOURG-EN-BRESSE - MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Titulaire : AC3 CROPIER (mandataire) 22 boulevard Voltaire 01000 BOURG-EN-BRESSE

Avenant 1 au marché 19/095 modification de la répartition des délais de conception

Date de notification : 15/12/2021 – Montant de l'avenant - 0 euros HT pas de maximum

EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE BOURG EN BRESSE

Titulaire : DALKIA 37 AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE

Avenant 1 au marché 20/111 intégration du site espace du Lac

DATE DE NOTIFICATION : 03/01/2022 – MONTANT DE L'AVENANT - 33 434,79 EUROS HT

MISSION DE COORDINATION SPS POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DES GLYCINES

Titulaire : BUREAU ALPES CONTROLE SAS - 3 Bis, impasse des Prairies -74940 ANNECY

Avenant 1 au marché 19/131 décalage de planning et prolongation de la mission
DATE DE NOTIFICATION : 13/12/2021 – MONTANT DE L'AVENANT - 1 250,00 EUROS HT

FOURNITURES

FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN

Lot n°05 : Couches jetables écologiques pour enfants

Titulaire : CA DIFFUSION ZI de la rouge porte 1 avenue de Machelen 59250 HALLUIN

Avenant 2 au marché 21/132 ajout de 2 crèches

Date de notification : 04/01/2022 – Montant de l'avenant - 0 euros

FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR L'UNITÉ DE PRODUCTION CULINAIRE FLEXIBLE

Lot 1 : boissons

Titulaire : JURA BOISSONS Rue des Grangettes 39570 PERRIGNY

Avenant 1 au marché 18/145 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 1 400 euros HT

Lot 2 : fruits frais

Titulaire : JANY FRUITS 324 rue Calidon 01440 VIRIAT

Avenant 1 au marché 21/051 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 15 900 euros HT

Lot 3 : fromage

Titulaire : BROC SERVICE FRAIS ZI de l'île rue Louise Michel 69552 FEYZIN CEDEX

Avenant 1 au marché 18/147 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 12 900 euros HT

Lot 4 : épicerie

Titulaire : PRO à PRO DISTRIBUTION 275 rue Ampère 69970 CHAPONNAY

Avenant 1 au marché 18/148 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 10 000 euros HT

Lot 5 : pain

Titulaire : BOULANGERIE DES BONS ENFANTS 11 rue des Bons Enfants 01000 BOURG-EN-BRESSE

Avenant 1 au marché 18/149 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 3 000 euros HT

Lot 6 : pâtisserie surgelée

Titulaire : DS RESTAURATION Allée de la minéralogie 42000 SAINT-ETIENNE

Avenant 1 au marché 18/150 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 4 400 euros HT

Lot 7 : pâtisserie fraîche

Titulaire : ALPES FRAIS PRODUCTION 436 rue Emile Romanet BP 92 38342 VOREPPE

Avenant 1 au marché 18/151 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 3 400 euros HT

Lot 8 : surgelés

Titulaire : PASSION FROID RHONE ALPES AUVERGNE 29 avenue Urbain le Verrier 69800 SAINT PRIEST

Avenant 1 au marché 18/152 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 6 900 euros HT

Lot 9 : porc frais

Titulaire : GESLER Le creux du Nans 01260 HAUT VALROMEY

Avenant 1 au marché 18/153 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 1 900 euros HT

Lot 10 : bovins/ovins

Titulaire : SOCOPA VIANDES Cours Saint Paul 27110 LE NEUBOURG

Avenant 1 au marché 18/154 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 21 300 euros HT

Lot 11 : volailles

Titulaire : FRANCE SELECT/VOLAILLES DE L'EUROPEAIN 7 rue Jacquart 01007 BOURG-EN-BRESSE

Avenant 1 au marché 18/155 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 3 700 euros HT

Lot 12 : charcuterie

Titulaire : BERNARD SALAISONS Groupe Jean FLOC'H Kerbethune Moreac BP 2011 56501 LOCMINE CEDEX

Avenant 1 au marché 18/156 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 1 200 euros HT

Lot 13 : laitages

Titulaire : BROC SERVICE FRAIS ZI de l'île rue Louise Michel 69552 FEYZIN CEDEX

Avenant 1 au marché 18/157 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 7 100 euros HT

Lot 14 : conserves

Titulaire : TRANSGOURMET 43 route d'Ilhauseuern GUEMAR 68153 RIBEAUVILLE CEDEX

Avenant 1 au marché 18/158 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 8 800 euros HT

Lot 15 : légumes surgelés

Titulaire : LA FERME DU FROID 7 rue Pierre Cot ZI Nord 71100 CHALON SUR SAONE

Avenant 1 au marché 18/159 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 6 600 euros HT

Lot 16 : dinde fraîche

Titulaire : LDC BOURGOGNE ZI de Branges 71501 LOUHANS

Avenant 1 au marché 18/160 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 3 900 euros HT

Lot 17 : légumes frais

Titulaire : JANY FRUITS 324 rue Calidon 01440 VIRIAT

Avenant 1 au marché 21/052 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 4 800 euros HT

Lot 18 : légumes 4-5 ème catégories

Titulaire : JANY FRUITS 324 rue Calidon 01440 VIRIAT

Avenant 1 au marché 18/162 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 7 000 euros HT

Lot 19 : OVO produits

Titulaire : BROC SERVICE FRAIS ZI de l'île rue Louise Michel 69552 FEYZIN CEDEX

Avenant 1 au marché 18/163 avenant de prolongation

Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 900 euros HT

Lot 20 : produits caféteria

Titulaire : SYSCO FRANCE SAS ZI BP 41 76201 DIEPPE

Avenant 1 au marché 18/164 avenant de prolongation
Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 2 300 euros HT

Lot 21 : poissons surgelés
Titulaire : SYSCO FRANCE SAS ZI BP 41 76201 DIEPPE
Avenant 1 au marché 18/165 avenant de prolongation
Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 24 000 euros HT

Lot 22 : légumes bio
Titulaire : JANY FRUITS 324 rue Calidon 01440 VIRIAT
Avenant 1 au marché 18/166 avenant de prolongation
Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 3 000 euros HT

Lot 23 : fromage bio
Titulaire : PRO à PRO DISTRIBUTION 275 rue Ampère 69970 CHAPONNAY
Avenant 1 au marché 18/167 avenant de prolongation
Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 6 300 euros HT

Lot 24 : pain bio
Titulaire : boulangerie la grenouillère 01000 BOURG EN BRESSE
Avenant 1 au marché 20/115 avenant de prolongation
Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 6 000 euros HT

Lot 25 : épicerie bio
Titulaire : LA BIO D'ICI Chez STEF 73000 CHAMBERY
Avenant 1 au marché 18/169 avenant de prolongation
Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 3 200 euros HT

Lot 26 : produits alternatifs
Titulaire : BROC SERVICE FRAIS ZI de l'île rue Louise Michel 69552 FEYZIN CEDEX
Avenant 1 au marché 18/170 avenant de prolongation
Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 3 200 euros HT

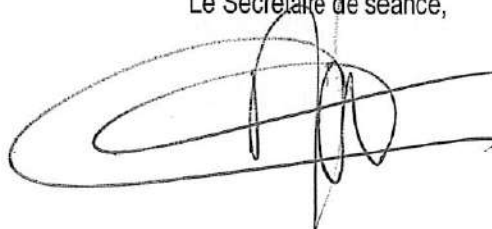
Lot 27 : épicerie équitable
Titulaire : Artisans du monde 12 rue Paul Pioda 01000 BOURG EN BRESSE
Avenant 1 au marché 20/112 avenant de prolongation
Date de notification : 31/12/2021 – Montant de l'avenant - 1 300 euros HT

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire passe la parole à M Ruiz pour qu'il donne lecture de sa question écrite, avant de lire sa réponse, qui sera adressée dans les prochains jours à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 18h45

Bourg-en-Bresse, le 22 février 2022

Le Secrétaire de séance,





Pour une nouvelle vision de la ville !

Question écrite pour le conseil municipal du 14/02/2022

Monsieur le Maire,

Je tenais à vous faire part de quelques remarques qui me sont remontées concernant la propreté de la ville.

Même si les services de la ville effectuent un travail quotidien remarquable, et je les en remercie, on peut constater que, malgré tout, nos rues continuent d'être jonchées de débris de toutes sortes (déjections canines ou autres, cadavres de bouteilles, masques, etc...).

Plus on s'éloigne du centre-ville, et plus on peut constater ce phénomène. L'action citoyenne "Opération ville propre" dans le cadre du "World Clean Up Day" le prouve chaque année. Je vous le concède ce n'est rien comparé à des villes comme Paris mais tout de même.

Il est facile de poser un constat mais plus difficile de trouver des solutions. C'est dans ce sens que je vous en propose aujourd'hui quelques-unes, qui pourraient être mises en place, et qui sont issues de consultations que j'avais fait auprès des habitants lors des dernières municipales.

Voici quelques propositions :

- Mise en place d'une brigade verte urbaine dont les missions seraient les suivantes :
 - Prévention et pédagogie auprès des habitants.
 - Lutte contre les dégradations de l'espace public et l'incivisme.
- Augmenter le nombre de poubelles en périphérie du centre-ville et diversifier ce mobilier urbain avec des cendriers dont les mégots pourraient être recyclés par exemple. D'ailleurs, vous aviez pour projet de dédoubler chaque poubelle avec des poubelles de tri. Où en est ce projet ?
- Mise en place de toilettes publiques écologiques, propres, sécurisées et surtout disponible. J'ai constaté que vous aviez commencé à les remplacer par des toilettes plus écologiques mais les autres problèmes persistent (sécurité, propreté et disponibilité).

Monsieur le Maire, ce ne sont que des exemples d'actions qui pourraient être entreprises, et vous n'êtes pas obligé de les reprendre, mais je souhaiterai connaître quelles actions vous comptez mettre en place pour améliorer cette situation qui ne s'améliore pas.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Michaël RUIZ
Conseiller municipal et président du groupe Vision Bourg-en-Bresse

Michaël Ruiz Président du groupe Vision Bourg-en-Bresse
ruizm@bourgenbresse.fr

Le 15 février 2022

↳ www.bourgenbresse.fr ↗

Cabinet du Maire

☎ 04.74.45.71.03 – 📠 04.74.22.82.02

N/Réf. : JFD/SE/LC

Monsieur Mickaël RUIZ
Conseiller municipal
Groupe Vision Bourg-en-Bresse
Hôtel de Ville
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Objet : Question écrite pour le conseil municipal du 14/02/2022

Monsieur le Conseiller municipal,

Vous m'avez interpellé sur les questions de propreté urbaine en dressant plusieurs constats et en me faisant plusieurs propositions et je vous en remercie.

En premier lieu, sachez que la Ville de Bourg-en-Bresse consacre chaque année environ 2,1 millions d'euros pour la propreté urbaine. Cet effort nous permet de nous situer dans la moyenne nationale des budgets consacrés à la propreté en ville par les communes urbaines de France selon des chiffres de l'Association des Villes pour la Propreté urbaine (AVPU).

Vous nous faites part d'une situation dégradée sur le sujet de la propreté urbaine. Je ne partage pas votre constat. Je ne doute pas de votre ressenti, mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, nos services ont peu de remontées négatives sur les sujets de propreté en ville – même si cela ne signifie pas qu'il n'en n'existe pas, bien évidemment. Vous pointez par exemple le sujet des déjections canines comme élément significatif de cette dégradation de la propreté urbaine. Or, oui, les incivilités des propriétaires de chiens sont encore beaucoup trop nombreuses, mais il se trouve que les quantités collectées sont en forte baisse depuis 15 ans : nous sommes passés de 9 tonnes à 1,7 tonnes. Je veux y voir le résultat probant des actions mises en œuvre par la ville, en particulier grâce aux distributeurs de sacs à déjections canines, mis à disposition gracieusement (310 000 sacs en 2021, 280 000 sacs en 2018) à travers 48 distributeurs, mais aussi de l'évolution des comportements de nos concitoyens. C'est une action concrète qui contribue de façon significative à rendre notre ville plus propre, même si dans ce domaine comme dans d'autres nous pouvons toujours faire mieux.

Vous citez par ailleurs l'action citoyenne « Opération ville propre » dans le cadre du World Clean Up Day pour tirer des conclusions sur la propreté en ville. Je dois néanmoins vous dire que vos conclusions me paraissent hâtives puisque les quantités collectées sur ces demi-journées restent modestes. En 2018, le total collecté lors de cette opération était de 65kg contre 48kg en 2021 pour les 70 personnes mobilisées. Or, le service de collecte ramasse chaque année en moyenne 1700 tonnes de déchets, soit plus de 5 tonnes par jour. Compte-tenu de ces chiffres, vous reconnaîtrez qu'il ne serait pas tout à fait honnête d'en tirer des conclusions sur le niveau de la propreté en ville sur la seule base de ces actions, mais je vous accorde que la collecte de 1700 tonnes de déchets dans nos corbeilles en ville demeure importante et nous devons poursuivre nos efforts.

S'agissant des propositions formulées, certaines vont dans le bon sens et sont déjà mises en œuvre par les services de la ville.

S'agissant de votre proposition de créer une brigade verte urbaine, je vous indique que cette action existe déjà depuis 2009 avec une unité « cadre de vie » dont le rôle est précisément de faire de la prévention et de lutter contre les incivilités en particulier les dépôts sauvages en essayant de faire preuve d'un maximum de réactivité par rapport aux faits qui sont signalés. L'an dernier, 300 actions ont été conduites par cette unité dont 210 à l'issue de courriers, 35 d'appels préventifs, 18 par appels à la Police Municipale et plusieurs ont donné lieu à des verbalisations lorsqu'on peut identifier les auteurs. Ces derniers mois, la Police Municipale a, par ailleurs, renforcé les actions coercitives sur différents types d'incivilités (jets de papiers, déjections, dépôts sauvages, crachas, etc.). Evidemment, tout dispositif peut toujours être amélioré et je ne vous dirai pas que nos concitoyens ne constatent pas la présence de dépôts sauvages, mais il me semblait utile de vous apporter ces éléments de réponse.

S'agissant du nombre de poubelles en ville, nous pouvons toujours faire mieux là aussi, mais j'observe qu'avec 815 corbeilles, la Ville de Bourg-en-Bresse fait bien mieux que la moyenne nationale puisque dans les villes de notre strate nous avons, une corbeille pour 51 habitants contre une pour 112 habitants en moyenne. Quant au projet de poubelles à tri, je vous rejoins : nous nous sommes attelés, dans un premier temps, à tirer les enseignements de ce qui se fait ailleurs. Les premiers retours sont, à ce titre, mitigés. En effet, à ce jour, peu de villes mettent en place ce type de poubelles, avec des premiers retours qui sont globalement plutôt négatifs malgré un investissement conséquent. L'écueil principal est le non-respect des consignes de tri par les usagers et la difficulté pour la communauté d'agglomération de collecter des déchets non triés ainsi qu'à les valoriser. Néanmoins ce principe est en cours d'étude pour certains sites comme Bouvent. Par ailleurs, des conteneurs à verre compacts vont être déployés prochainement sur trois points identifiés et trois autres complémentaires dans les prochains mois.

Enfin, vous m'interrogez sur la disponibilité des toilettes publiques et la création de sanisettes écologiques. De ce point de vue, je peux vous répondre que l'ensemble des sanitaires de la ville de Bourg-en-Bresse sont en fonctionnement sauf celui de la place Clémenceau qui a été fermé en raison de problèmes liés à des squats. Il est prévu de le remplacer par une nouvelle sanisette lors de la rénovation de la place. Nos onze sanitaires publics sont tous opérationnels et ont largement été renouvelés au cours des dernières années avec un nettoyage réalisé deux fois par jour par une entreprise extérieure. Sur ces onze, quatre sont aujourd'hui écologiques : ceux de Bouvent, Baudières, Bastion et du Monument aux Morts.

Votre question m'a ainsi permis d'apporter ces éléments d'information aux élus et au public, mais aussi de remercier très sincèrement le service de la propreté urbaine de la ville qui s'emploie tous les jours pour que nos espaces publics et nos rues restent les plus propres possibles, ce qui est, je le sais, votre objectif, mais également celui de l'ensemble des élus et des services municipaux. Nous allons poursuivre nos efforts notamment sur les sujets que vous avez évoqués pour que les expérimentations lancées débouchent, nous l'espérons, sur des résultats positifs qui permettraient une extension.

Recevez, Monsieur le conseiller, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Maire



Jean-François DEBAT
Président de Grand Bourg Agglomération
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes